

## Rapport de l'organe de révision

---

au Conseil communal et à la commission financière de la  
**Commune de Châtel-St-Denis, Châtel-St-Denis**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement, comptes d'investissement et engagements hors bilan) de la Commune de Châtel-St-Denis pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été contrôlés par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil communal, respectivement à l'administration communale, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance (articles 60a et 60b RELCo).

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse et selon les dispositions de l'article 60c RELCo. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.


Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux principes de la comptabilité publique.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de produits de fonctionnement de CHF 2'910'179.97, un excédent de charges d'investissement de CHF 11'055'834.45 et une fortune comptable de CHF 7'587'264.86 ressortant du bilan au 31 décembre 2018.

Fribourg, le 1<sup>er</sup> mai 2019

**Fiduciaire Jordan S.A.**

Claude Brodard  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



**Annexes :** comptes annuels 2018